

Quelles sont les conclusions de cette prospective ?

Elisabeth Achet : « La prospective laisse apparaître un excédent de gestion de 2 millions d'euros par an. C'est très bien mais il faut soustraire à cela 1,2 à 1,3 million d'euros pour le remboursement de la dette. Il nous reste donc environ 700 000 euros pour des actions de fonctionnement ou d'investissement. »

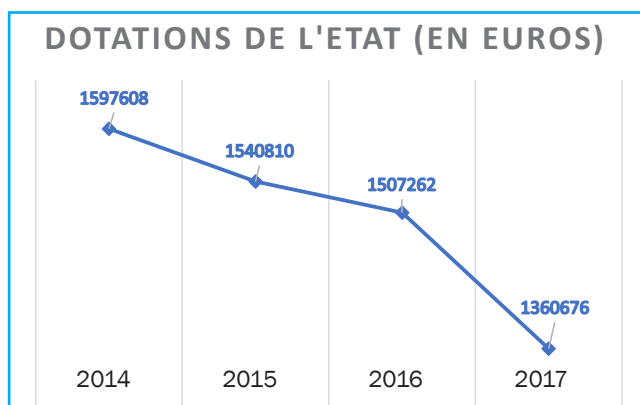
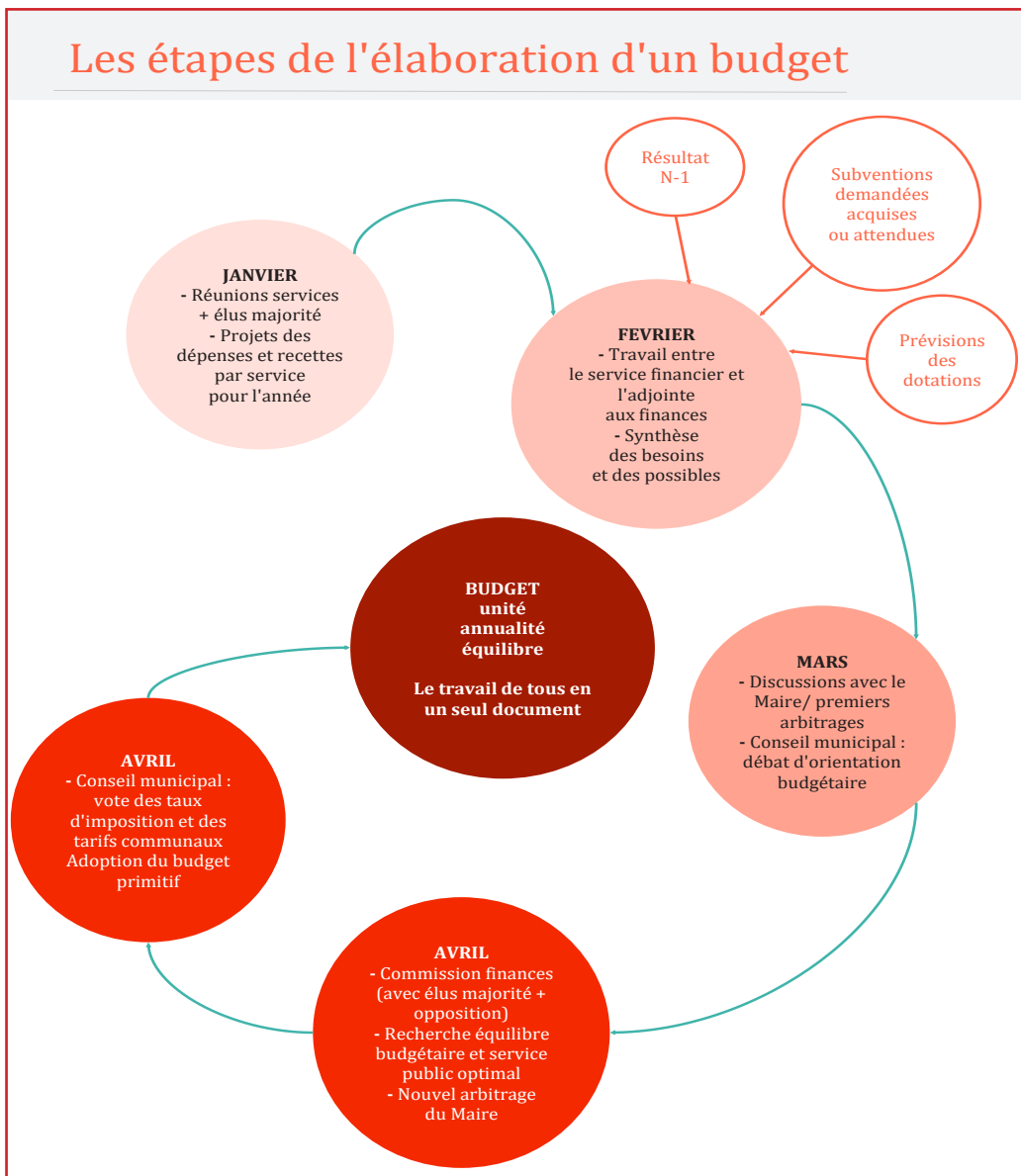
La situation financière s'améliorant, comptez-vous stopper la hausse de la fiscalité ?

MM : « Conformément à l'engagement que nous avons pris lors de notre élection, nous poursuivrons cette hausse modérée mais soutenue pendant toute la durée du mandat. Elle sera, comme prévu, de 2% pour les taux communaux. »

Ne craignez-vous pas que cela freine les installations de nouveaux ménages dans la commune ?

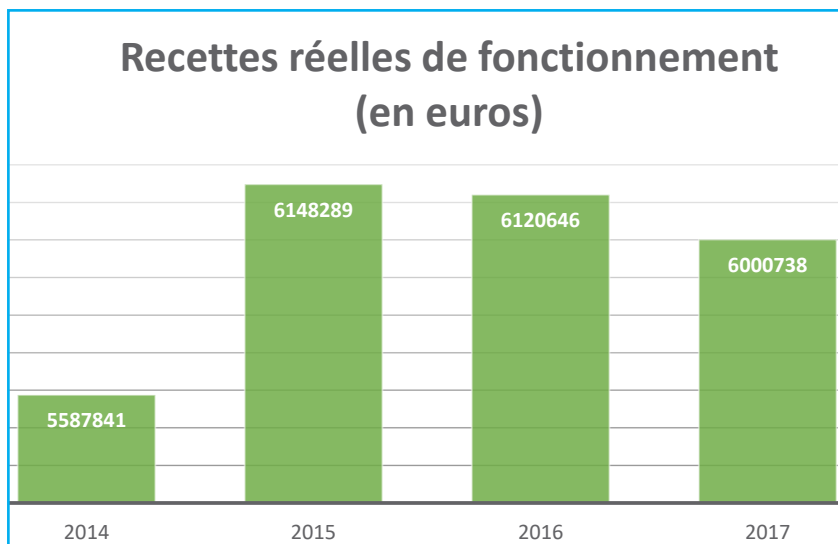
MM : « Ce n'est jamais un choix facile de toucher à la fiscalité mais nous avons un besoin essentiel de conforter nos marges pour justement travailler à l'attractivité par ailleurs. Cette hausse des taux communaux a un impact modéré sur les ménages mais nous devons la maintenir pour rattraper notre retard et compenser le poids de la dette. »

[Lire la suite en page 4](#)



▶ **DÉCRYPTAGE.** Un effort fiscal important et continu a permis de compenser notamment les fortes baisses de dotation de l'État.

▶ **DÉCRYPTAGE.** Entre 2014 et 2015, on note une augmentation des recettes réelles de fonctionnement liée à la hausse de la fiscalité décidée par le Préfet. Puis, elles ont tendance à diminuer. Cela s'explique par la baisse des dotations de l'État et le transfert de services à la communauté de communes.



# Dégager de nouvelles marges de manœuvre durables pour relancer l'investissement

## OBJECTIF 1 Les actions de maîtrise des dépenses

Légère diminution de la masse salariale

- › Non remplacement d'1 départ à la retraite sur 3

Mise en œuvre d'un nouveau plan d'économies

- › Généralisation des marchés publics
- › Réduction de la consommation des achats
- › Optimisation de la gestion du parc automobile
- › Investissement dans les économies d'énergie (chauffage, éclairage public, etc.)
- › Révision des contrats des prestataires
- › Diminution des charges financières

**De 2018 à 2020, ce sont  
près de 200 000 € d'économies  
supplémentaires à réaliser**

## OBJECTIF 2 Les actions d'optimisation des recettes

Augmentation annuelle de 2% des taux d'imposition

- › Fort endettement et baisse des dotations de l'État nécessitent de recourir faiblement à la fiscalité

Revalorisation des recettes courantes

- › Optimisation des recettes du parc locatif communal
- › Révision tarifaire des services fortement déficitaires
- › Mobilisation de subventions de nouvelles actions

**De 2018 à 2020,  
ce sont près de 100 000 €  
de nouvelles recettes prévues**

Dans votre plan d'économies, figurait la maîtrise de la masse salariale. Où en êtes-vous ?

MM : « On arrive à la maintenir, elle est en légère baisse même s'il n'y pas de franche diminution. On peut ne pas remplacer du personnel mais il faut maintenir les services proposés au public. L'objectif pour nous, c'est de remplacer uniquement deux postes pour trois départs avec de vraies contraintes au niveau de certains services comme

l'entretien des bâtiments, la propreté, les espaces verts... Sans compter que l'État nous donne du travail en plus avec les cartes d'identité et les passeports sans compensation financière. »

**Comment expliquez-vous la hausse de la ligne « rémunération » dans le budget ?**

MM : « Elle s'explique car nous avons pris la décision d'intégrer le budget de la caisse des écoles, auparavant en annexe, au budget général de la commune. Cela génère donc une hausse, notamment pour le personnel, mais la dotation au budget de la caisse des écoles est supprimée, comme suggéré par le Trésorier. »

**Où en êtes-vous des transferts de compétences ?**

MM : « Un certain nombre de transferts sont actés : l'action de développement économique et commercial, la collecte des ordures ménagères, une partie des

travaux de voirie, l'eau et l'assainissement, le tourisme, l'aire d'accueil des gens du voyage et la Maison de Service au Public. Il nous reste à évoquer les infrastructures sportives et culturelles. Nous devons donc définir l'intérêt communautaire de chacun de ces équipements pour un transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Sachant que la majeure partie de ces infrastructures sont situées à Marvejols et utilisées par l'ensemble de la population du bassin de vie. »

**Pour ce qui est des recettes, on note une augmentation de locations immobilières...**

MM : « En effet, nous avons procédé à la rénovation de certains appartements qui sont aujourd'hui loués alors qu'ils ne l'étaient plus depuis un certain temps. Nous avons aussi procédé à la mise en vente de patrimoine. Une vente est d'ailleurs en train de se concrétiser. »

**Lire la suite en page 5**

### LA PHRASE

« 1€ de plus en fonctionnement, ce sont près de 3€ de moins en investissement. »